

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 48

Artikel: A table
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les conseils de ministres se tiennent à l'Elysée, et là, les choses se passent avec un certain appareil.

A leur arrivée, les ministres sont introduits par l'huissier de service, d'abord dans le salon de Cléopâtre, puis dans le salon des Souverains, où chacun prend sa place déterminée.

La place du président du conseil, en face du président de la République, est occupée, en son absence, par le garde des sceaux, qui supplée à l'occasion le président du conseil.

En temps ordinaire, le ministre de la justice est assis à droite du président de la République, qui a, à sa gauche, le ministre des affaires étrangères.

Le président du conseil est assis entre le ministre des finances et le ministre de la guerre. Viennent ensuite les ministres de la marine, de l'instruction publique, des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et le ministre des colonies.

Dès que tous les ministres sont arrivés, l'huissier avise l'officier de service, qui, à son tour, prévient le secrétaire général de la présidence. Celui-ci, enfin, se met aussitôt à la disposition de M. Casimir Perrier, pour l'accompagner jusqu'au salon des Souverains.

A l'entrée du président, les ministres se lèvent. M. Casimir Perrier serre la main à chacun d'eux, puis la séance est, par lui, déclarée ouverte.

Notons que nul — à moins d'une décision prise en ce sens par le conseil tout entier — ne pénètre dans la salle des délibérations, tant que dure la réunion.

Détail piquant: M. Casimir Perrier est assis sur un fauteuil du plus pur style Empire; tandis que les ministres n'ont à leur disposition que des sièges ordinaires, recouverts de velours vert. Il n'y a pas de sonnette pour le président, — ce qui ne veut pas dire qu'on n'élève jamais la voix.

Le salon des Souverains est ainsi nommé parce qu'une série de médailles des Souverains d'Europe y fut placée sous l'Empire, — et s'y trouve encore. On y voit notamment les portraits de l'empereur François-Joseph, tout jeune; de Victor-Emmanuel, du roi de Wurtemberg, de la reine Victoria et enfin du pape Pie IX.

Lorsque, pour une raison quelconque, la réunion des ministres n'est pas présidée par le chef de l'Etat, et que c'est au président du conseil qu'est dévolue cette fonction, le conseil prend le nom de conseil de cabinet et il se tient au ministère dont est titulaire le président du conseil.

Dans ce cas, les choses se passent avec beaucoup plus de simplicité et aucun cérémonial spécial n'est observé.

On mènadzo iò on ne sè tsecagnè pas.

— Eh bin, lo mariâdzot qu'est-te que l'est?

— L'est on galé et onna grachâosa que sè reluquont, que décident eintrè leu dè férè on bet d'accordâiron, que sè font ailliettâ devant la maison dè coumouna et que sè vont férè accobliâ pè l'Etat civi.

— Eh bin vâi! et pi ein après?

— Ma fâi, ein après, cein va coumeint cein pâo; quand faut drumi dézô lè mèmo d'étai, medzi à la méma metse et rondzi lè mèmo z'ou, dâi iadzo va bin, dâi z'autro iadzo cein porrâi mi allâ, et dâi z'autro iadzo, onco, cein va adrâi mau.

Dè bon plian, plianta ta vegne
Dè bouna mère preind la felhie,

se desont lè vilhio et ma fâi l'aviont bin résom, kâ âo dzo de vouâ lo mariâdzot est bin soveint onna patse âo bin onna folérâ. Et adon coumeint volliâi-vo que cein aulè bin ein après. Se lè pareints manigansont lè z'affrèrs, l'est bin râ que lè z'infants séyont bin beuhirâo. Ora l'arrevé soveint que na felietta sè laissâi eindzaublia pè on luron qu'a dâo boutafrou, que sâ bin tsantâ et bin dansi et que n'est pététrâ ni on bon soudzett et ni dè bouna maison. Tot coumeint on valottet sè pâo assebin laissi preindrè pè 'na gourgandine que lo sâ cajolâ et bragâ et qu'ein fâ bintout tot cein que le vâo.

— Ne faut donc pas étrè ébayi se y'a tant dè mènadzo iò y'a soveint dâo grâbudzo, kâ cein qu'on fâ à la couâite, on s'ein repeind à lizi, et s'on ne sè mariè pas avoué cauquon que vo convint autrameint què pè 'na galéza frimousse, onna bouna pliantena âo mémameint on pou dè brâza, n'ia pas gros à espérâ po lo bounheu.

— Portant y'a dâi mènadzo iò fâ galé allâ et iò on s'accordâ bin, mâ sont râ. Se l'hommo sè soulè et que sâi pe soveint âo cabaret qu'à l'hotô, binsu que cein va mau, quand bin la fenna sarâi on andze; et se l'est pottu, bordon, grindzo, cein aminè soveint dâi résoms. Se l'hommo est on gaillâ dè sorta et que la fenna sâi orgilliâosa, tsaropa, tabousse, maudeseinta, coffa, la pè ne pâo pas dourâ grand temps. Se ti lè dou vont mau, c'est onco bin dè pe pî, et ti lè dzo lâi a onna représeintachon. Et mémalement iò seimblî que s'accordont bin, lâi a soveint dâi petitè niésès, pas per devant lo mondo; et tant bin que l'aulè y'a adé on pou dè grabudzo de sa-t-ein quatoozè.

— Portant y'ein cognâisso dou que sont mariâ et que du passâ quatre ans n'ont jamé z'u, mâ jamé, on mot que passâi l'autro.

— Ta, ta, ta, n'ein crayo rein, et quoi est-te?

— C'est cè certain gaillâ qu'avâi z'ao z'u robâ per tsi l'asseesseu et qu'a été condanâ à cinq ans. Vouâisque passâ quatre ans que l'est à la maison dé fooce et sa fenna, que va ein dzornâ, ne l'a jamé revu.

— Câise-tè, tsancro dè farceu!

A table.

Manger n'est point une action aussi simple qu'on pourrait le penser et, pour prouver cette assertion, différents auteurs ont cité mainte et mainte fois la leçon donnée par l'abbé Delille à l'abbé Cosson.

Un jour, ce dernier avait diné à Versailles chez l'abbé Radonvillers, en compagnie de gens de cour, de cordon bleus, de maréchaux de France. Il se vantait d'avoir déployé une rare connaissance de l'étiquette et des usages reçus.

L'abbé Delille, présent à ce discours, paria qu'il avait fait cent incongruités.

— Comment donc! s'écria l'abbé Cosson, j'ai fait comme tout le monde. — Quelle présomption! reprit Delille; vous allez voir que vous n'avez rien fait comme personne. Mais ne parlons que du dîner. D'abord, que fîtes-vous de votre serviette en vous mettant à table?

— De ma serviette? je fis comme tout le monde, je la déployai, je l'étendis sur moi et l'attachai, par un coin, à ma boutonnière. — Eh bien! mon cher, vous êtes le seul qui ayez fait cela. On n'étaie pas sa serviette, on se contente de la mettre sur ses genoux. Et comment fîtes-vous pour manger la soupe?

— Comme tout le monde, je pense. Je pris ma cuiller d'une main et ma fourchette de l'autre... — Votre fourchette, bon Dieu! personne ne prend de fourchette pour manger la soupe. Mais poursuivons. Après votre soupe, que mangeâtes-vous?

— Un œuf frais. — Et que fîtes-vous de la coquille? — Comme tout le monde, je la laissai au laquais qui me servait. — Sans la casser? — Sans la casser. — Eh bien! mon cher, on ne mange jamais un œuf sans briser la coquille. Et après votre œuf? — Je demandai du bouilli. — Du bouilli! Personne ne se sert de cette expression; on demande du bœuf. Et ensuite?

— Je priai l'abbé Radonvillers de m'envoyer d'une très belle volaille! — Malheureux! de la volaille! on demande du poulet, du chapon, de la pouarde; on ne parle de la volaille qu'à la basse-cour. Mais vous ne me dites rien de votre manière de demander à boire. — J'ai, comme tout le monde, demandé du bordeau, du champagne, aux personnes qui en avaient devant elles. — Sachez qu'on demande du vin de Champagne, du vin de Bordeaux. Mais dites-moi quelque chose de la manière dont vous mangeâ-

tes votre pain. — Certainement, à la manière de tout le monde : je le coupai proprement avec mon couteau... — Ah ! l'on rompt son pain, on ne le coupe pas. Avançons. Le café, vous le pritez ? — Oh ! pour le coup, comme tout le monde. Il était brûlant, je le versai par petites portions de ma tasse dans ma soucoupe. — Eh bien ! vous fitez comme ne fit certainement personne. Tout le monde boit son café dans sa tasse ; on ne le verse jamais dans la soucoupe. Vous voyez, mon cher Cosson, que vous n'avez pas dit un mot, pas fait un mouvement qui ne fut contre l'usage. »

Le brave professeur resta confondu.

Le portrait ressemblant.

Un peintre lausannois, mort depuis plusieurs années déjà, et qui avait toujours quelque amusante farce à raconter, nous disait qu'ayant fait le portrait d'une comtesse hors d'âge, les parents de celle-ci s'étaient donné rendez-vous dans son atelier pour juger de l'œuvre. Chacun trouva quelque chose à redire :

— Le nez est trop long, prétendait l'un.

— La bouche n'est pas assez gracieuse, disait l'autre,

— Le ton des chairs est trop mat, objectait celui-ci.

— Il faudrait plus d'expression dans les yeux, reprenait celui-là.

Bref, la ressemblance laissait à désirer.

— Eh bien, messieurs, dit le peintre, je vais y retoucher et demain, si vous le voulez bien, je m'en référerai à un juge aussi naïf qu'impartial : le chien de madame.

En effet, le lendemain, le portrait est transporté au salon de la comtesse et placé au niveau du parquet ; puis on ouvre la porte au quadrupède qui accourt aussitôt vers la toile, la flaire et la lèche avec attendrissement.

Le portrait est dès lors déclaré parfait.

Or l'artiste avait seulement retouché le bas de son tableau avec un morceau de lard.

C'est épatait.

D'où vient ce verbe *épater*, et son participe employé adjectivement *épatant*, dont les écoliers font une si grande consommation, pour exprimer le comble de l'étonnement et de l'admiration !

Le *Dictionnaire de l'Académie* (1878) ne donne *épaté* que dans ces deux phrases : *un verre épataé* dont on a rompu le pied ; *un nez épataé*, un nez gros, large et court. Mais le *Dictionnaire de la langue française*, de M. Littré, dit que, trivialement, *épater*, c'est faire tomber sur les quatre pattes et, figurément, étonner, décon-

certer. M. Littré ajoute, comme exemples : *Cette réponse l'a épataé. Cela est épataant*. Le savant philologue n'a cité, à l'appui de ces deux petites phrases, aucune autorité.

Dans son *Dictionnaire de la langue verte*, M. L. Larchey cite le verbe *épater* et son participe présent *épatant* comme très populaires. De même pour *épate*, action *d'épater* quelqu'un, de l'étonner ; *faire de l'épate*. Ces termes ne sont pas seulement très populaires, car on les emploie dans toutes les classes de la société. La valeur réelle du mot *épater* est *casser la patte ou le pied*. On épate un chien, on épate un verre : l'expression figurée est *écraser, aplatis*. Dans cette phrase : *Je suis épataé*, on veut dire : Je suis étonné, ébahi, ahuri, aplati, etc... Les mots similaires sont : surprenant, stupéfiant, abracadabrant, renversant, ébouriffant, etc., et tous les termes colorés du grand étonnement.

Avant de parler dans le monde le langage trivial qui a cours aujourd'hui parmi toutes les couches sociales, on exprimait ainsi la même idée : Je tombe de mon haut, je suis confondu, je n'en reviens pas.

C'est seulement en 1867, croyons-nous, au moment de l'Exposition, que cette fameuse expression : *C'est épataant !* a pris naissance. A cette époque, en effet, on chantait dans les cafés-concerts une inéptie dont voici le refrain :

Oh ! c'est épataant !
Il a des plumes, plumes, plumes,
Il a des plumes, plumes, plumes,
Il a des plumes de paon !

C'est une erreur de croire que cette expression : *C'est épataant !* appartient exclusivement à l'argot des écoliers. Malheureusement, ce style, par trop imagé, entre de plus en plus dans le langage usuel des gens du monde, de ce qu'on appelait autrefois la *société polie* ; il s'impose même à la prude Académie.

L'administration. — On entend chaque jour des gens se plaindre des lenteurs de l'administration dans notre pays. Ils se calmeront peut-être quelque peu en lisant les lignes suivantes empruntées à un journal français, le *Gaulois* :

« Le revolver d'ordonnance de l'armée vient d'être changé.

Un officier de réserve a reçu une lettre dans laquelle l'administration lui demandait s'il désirait acquérir le nouveau revolver par voie d'achat ou par voie d'échange.

Il a répondu qu'il le désirait par voie d'achat.

L'administration l'a prié de lui adresser un mandat de trente-cinq francs.

Il a envoyé les trente-cinq francs.

L'administration l'a alors prié de lui

accuser réception du revolver avant l'envoi.

Il a accusé réception.

L'administration l'a alors avisé qu'elle mettait le revolver au chemin de fer.

La Compagnie, à son tour, a écrit à l'officier pour l'aviser que le revolver était en gare.

Le revolver a enfin été livré, mais l'officier a dû signer une feuille de réception.

Tout n'était pas encore fini.

L'administration a, en effet, envoyé à l'officier une pièce comptable qu'il lui a fallu signer et retourner.

En tout sept lettres et sept réponses. C'est beau, *l'administration !* »

Poudre pour nettoyer l'argenterie. — Cette poudre, qui n'altère ni ne raye le métal, est très recommandée aux personnes soucieuses de la propreté et de l'éclat de leur argenterie.

Blanc d'Espagne 50 grammes

Crème de tartre 50 »

Alun 25 »

Réduisez ces substances en poudre très fine et tamisez-les. Mélangez le tout et ajoutez quelques gouttes d'eau quand vous voudrez vous en servir, de manière à en faire une pâte.

THÉÂTRE. — La franche gaité de la comédie de MM. *Ordonnance* et *Valabregue*, *Durand* et *Durand*, dans laquelle abondent les situations comiques et les quiproquos, nous a fait passer, jeudi, une soirée très agréable.

Demain, dimanche, *Jean le cocher*, drame en cinq actes et sept tableaux, par J. Bouchard. Rideau à huit heures.

Aujourd'hui, a lieu la soirée annuelle de la Société des **Amis Gymnastes**, avec le concours de l'Orchestre de la Ville. Nous remarquons dans le programme des *exercices de trapèze* ; ces exercices, très rares chez nous, auront sans doute beaucoup de succès. La représentation sera terminée par le *Grand ballet des Canotiers* (24 danseurs et danseuses), composé par M. O. Duruz, maître de gymnastique.

Mercredi 5 décembre, à cinq heures et demie, **conférence d'esthétique musicale appliquée**, par M. Lionel Dauriac, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. Cette conférence, divisée en trois parties, a pour sujet le chef-d'œuvre de Meyerbeer, *les Huguenots*. — Entrée fr. 2. — Billets chez M. Tarin.

L. MONNET.

**AGENDAS DE BUREAUX
POUR 1895**
Papeterie L. Monnet
3, PÉPINET, 3
LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-BOWARD.